



LE CONSEIL MÉDICAL DE L'INRAE

Qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil médical est issu de la fusion des Comités médicaux et des Commissions de réforme. C'est une instance consultative que l'administration employeur saisit pour **avis**, à son initiative ou à la demande d'un agent ou de ses ayant droits, dans certaines situations, avant de prendre des **décisions** concernant votre situation administrative en cas de maladie ordinaire ou professionnelle, ou d'accident de travail.

Depuis le 1^{er} juillet 2023, l'INRAE s'est doté de son propre Conseil médical et 15 représentants et représentantes du personnel ont été élu-es pour représenter les agents au sein du Conseil médical en formation plénière.

Quels sont ses principaux champs de compétences ?

Formation restreinte	Formation plénière
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Octroi 1^{er} mise en congé longue maladie (CLM) ou de congé longue durée (CLD) ▪ Reclassement ▪ Aptitude / inaptitude ▪ Temps partiel thérapeutique en cas d'avis discordants des médecins agréés et traitants ▪ Mise en disponibilité d'office pour raison de santé ▪ Réintégration à la fin des droits à congés maladie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Imputabilité au service d'un accident de service (AS) ou de trajet ou d'une maladie professionnelle (MP) ▪ Consolidation/guérison AS-MP ▪ Détermination du taux d'incapacité permanente suite à maladie professionnelle ▪ Attribution de l'allocation temporaire d'invalidité (ATI) en cas d'invalidité résultant d'un accident de service ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10% ou d'une maladie professionnelle ▪ Retraite anticipée pour invalidité

Pourquoi contacter vos représentant-es du personnel au Conseil médical de l'INRAE ?

Parce que vos 15 représentant-es élu-es au Conseil médical peuvent vous accompagner dans toutes les étapes des procédures et vous conseiller aussi bien en ce qui concerne l'instruction des dossiers en formation restreinte qu'en formation plénière où ils siègent.



Qui contacter ?

			
Marina Gregoire Marielle Boge Alain Koeberle Ludivine Pimbert Sandrine Cazaux Pascal Bernard	Chafiga Yjjou Elodie Poumerol Frédéric Héroult Patricia Braconnier	Françoise Prud'homme Jean-Marie Lucas Vérane Sarnette	Alain Lemaitre Marine Guinot